

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 5 septembre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (340r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 5 septembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42056>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 septembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination 11, rue Bréa, Paris

Description

Résumé Godin rappelle à Furcy sa lettre du 20 août demandant le prix du dessin au crayon sur bois avant gravure, et lui demande s'il a renoncé à exécuter le travail.

Mots-clés

[Dessin](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 7 juillet 1862

Monsieur Flury

par ma letter du 20 aout dernier je
vous prisiais de me dire le prix des deux
au rayon des bois avant gravure apres que
vous m'ayez rien a perdre dans le cas ou soit que
ma fratre soit par un defaut d'auction je vous
a vous demander la suppression des deux mon
letter étant resté sans reponse je vous prie de
me dire si je dois considerer cela comme une
renonciation a ma auction mon fratre fait le moins
de cela pour assurer si je dois l'auction
a un autre

quelque autre Monsieur mes saluts

Godin